



Maurepas, « Ville à la campagne » de 19 000 habitants, située entre Versailles et Rambouillet, membre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, comptant 520 agents au sein de sa collectivité, recrute pour son conservatoire de musique et d'art dramatique (600 élèves, 35 professeurs), son :

ATEA – Professeur de harpe (H/F)
Temps non complet : 4/20^e

Rattaché.e au Directeur du Pôle Culture, vous faites partie de l'équipe pédagogique du conservatoire de musique et d'art dramatique, votre action s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement.

Missions:

Vous assurez l'enseignement de la harpe en développant la curiosité artistique et l'engagement des élèves du 1^{er} au 3^e cycle, ainsi que des élèves en parcours accompagné.

Vous assurez l'organisation, l'orientation et l'évaluation des élèves.

Vous contribuez à construire des échanges avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (en particulier avec la coordinatrice de département).

Vous prenez part à toutes les activités liées à votre enseignement (actions de diffusion, réunions pédagogiques, temps d'évaluation, etc.).

Profil :

Vous êtes titulaire du Diplôme d'État de professeur de harpe.

Vous possédez une large connaissance du répertoire de la harpe, dans une diversité d'époques et esthétiques.

Vous savez mobiliser vos connaissances et votre savoir-faire en matière de méthodes et techniques pédagogiques, et les ajuster en fonction des élèves (projet, âge) et des contextes d'apprentissage.

Vous développez une culture active de votre discipline, et assurez une veille et un perfectionnement de votre pratique artistique et pédagogique.

Vous appréciez vous engager dans la réalisation de projets artistiques et pédagogiques et les piloter, en collaboration avec des professeurs d'autres disciplines (musique et théâtre).

Vous avez le sens du travail en équipe, êtes disponible, et possédez de réelles qualités relationnelles avec tout type de public (enfants, adolescents, adultes).

En rejoignant la collectivité de Maurepas, vous bénéficierez d'un régime indemnitaire incluant une prime annuelle.

Conditions de recrutement :

Catégorie B – Cadre d'emplois des Assistants territoriaux
d'enseignement artistiques

Temps de travail : 4 heures hebdomadaires

Jour de travail : idéalement le vendredi (autre jour à étudier avec
les élèves inscrits)

Contrat : Titulaire ou CDD

Poste à pourvoir : au 3 janvier 2022

maurepas.fr

- Ville internet @@@@
- 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris
- Ville amie des enfants UNICEF
- Ville la plus sportive des Yvelines
- 1 laurier au label ville active et sportive
- 2 sourires décernés par Comité national du commerce de proximité et du centre-ville

Merci de bien vouloir adresser votre candidature et votre lettre de motivation par mail à drh@maurepas.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – 2 place d'Auxois 78 310 Maurepas